



de Réhabilitation, de Défense et de Promotion de la Ligne SNCF
Béziers-Millau-Neussargues-Clermont Ferrand-Paris.
Axe ferroviaire Europe du Sud - Europe du Nord.



Bédarieux le 18 octobre 2020

A l'attention des Collectivités Territoriales et des Elus

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous interpeller au nom des très nombreux adhérents de notre Comité Pluraliste et des conclusions de la convention citoyenne parce que nous considérons l'avenir du Train d'Equilibre du Territoire « L'Aubrac » en très grand danger.

Rien, ni aucune garantie n'existe à ce jour, qui confirme de la part de l'Etat ou des Conseils Régionaux, le renouvellement de la Convention les liant, pour qu'il continue à circuler.

« L'Aubrac » symbolise la ligne de vie indispensable au Massif Central. Cette ligne SNCF Béziers – Neussargues – Clermont-Ferrand – Paris doit bénéficier du plan de relance gouvernemental pour assurer sa pérennisation. Les populations ne comprendraient pas un grand écart entre les propositions financières gouvernementales pour le ferroviaire et la décision de fermer définitivement la ligne voyageur entre la Lozère, St Chély et le Cantal, St Flour – Neussargues.

Avec « L'Aubrac », son maintien dans le réseau ferré national c'est :

- Garantir la pérennisation de la ligne de Béziers à Clermont-Ferrand,
- Permettre une ligne SNCF pour l'industrie propre St Chély – Rodez – Toulouse pour la fabrication des véhicules électriques,
- Une ligne de vie pour l'agro-alimentaire et l'industrie : vers Sète, Port du Massif Central via Béziers.
- Une ligne utile aux emplois industriels,
- Une ligne de l'utilité en direction des scolaires,
- La promotion touristique des territoires traversés par la ligne.

Cette ligne a été inscrite dans le schéma européen Fret. Elle a donc été reconnue d'utilité publique européenne.